

Fiche navette Ecole/ Entreprise

Stage de Formation en Milieu Professionnel

Période(s) :	
Du	au
Du	au

Classe : Bac Pro CIEL
☐ 1ère ☐ Term

Espace Elève

Nom : Né(e) :

Prénom : Email du représentant légal :

Téléphone mobile :

L'élève est mineur pendant le stage : ☐ Oui ☐ Non

FICHE ACTIVITES : Extrait du référentiel

Pôles d'activités	Activités professionnelles
RÉALISATION ET MAINTENANCE DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES	Activité E1 – Étude et conception de produits électroniques
	Activité E2 – Tests et essais
	Activité E3 – Production et assemblage d'ensembles électroniques
	Activité E4 – Intégration matérielle et logicielle
	Activité E5 – Maintenance et réparation de produits électroniques
MISE EN ŒUVRE DE RÉSEAUX INFORMATIQUES	Activité R1 – Accompagnement du client
	Activité R2 – Installation et qualification
	Activité R3 – Exploitation et maintien en condition opérationnelle
	Activité R5 – Maintenance des réseaux informatiques
VALORISATION DE LA DONNÉE ET CYBERSÉCURITÉ	Activité D1 – Élaboration et appropriation d'un cahier des charges
	Activité D2 – Développement et validation de solutions logicielles
	Activité D3 – Gestion d'incidents

Espace Entreprise

Raison sociale :

Adresse :

Nom du responsable :

CP/ Ville :

Fonction du responsable :

Téléphone de l'entreprise :

Compagnie d'assurance :

Email de la personne signataire de la convention :

Numéro de contrat :

Nom du tuteur :

Téléphone du tuteur :

Fonction du tuteur :

Mail du tuteur :

Si l'élève est mineur pendant le stage, cocher l'une des deux cases suivantes :

☐ Le chef d'entreprise atteste que le stagiaire ne sera exposé au sein de son établissement à aucune des situations de travail interdites aux mineurs (Décret n°2013-914 du 11/10/2023).

☐ Le chef d'entreprise atteste avoir effectué la déclaration pour l'accueil des jeunes mineurs auprès des services de l'inspection du travail de la DDETSP.

Horaires du stagiaire

Réglementation

Age de l'élève	Durée quotidienne maximale	Durée hebdomadaire maximale	Travail de nuit
< 15 ans	7 h	30 h	Interdit (de 20h à 6h)
15-16 ans	7 h	35 h	Interdit (de 20h à 6h)
16-18 ans	8 h	35 h	Interdit (de 22h à 6h)
≥ 18 ans	10 h	35 h	Interdit (de 22h à 6h)

Horaire de l'élève

Lundi	De	à	De	à
Mardi	De	à	De	à
Mercredi	De	à	De	à
Jeudi	De	à	De	à
Vendredi	De	à	De	à
Samedi	De	à	De	à

Fait à :

Le :

Signature du responsable de l'entreprise :

Cachet de l'entreprise :

Espace Lycée

Nom du professeur : Avis favorable : ☐ Oui ☐ Non

Signature :